

Après un vote de confiance

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1972)**

Heft 206

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1016276>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Après un vote de confiance

Nous aurons donc un deuxième pilier. Nous l'aurons parce que les urnes en ont décidé. Il est inutile de se pencher sur les motivations de ce vote et faire l'autopsie de ce oui au contre-projet gouvernemental et de ce non à l'initiative du Parti du Travail : confiance accordée au conseiller fédéral Hans-Peter Tschudi, peur de l'épouvantail communiste, adhésion au système proposé, crainte soigneusement entretenue par certaines caisses de pension qui écrivent à leurs retraités pour leur annoncer la diminution des prestations dont ils bénéficieraient en cas de victoire de l'initiative. Tout cela était le prélude.

Les postludes ont maintenant commencé.

Deux des éléments qui ont pu déterminer le vote risquent d'hypothéquer l'avenir. En premier lieu, les appétits qu'éveille la gestion du 2e pilier. Les grandes assurances continuent à ne pas perdre de temps. Le 4 décembre paraissent déjà, sur une

demi-page chaque fois, des annonces de l'Helvetia-Vie et de ses semblables : « 1973, l'année de votre carrière. Après la décision du 3 décembre, des possibilités additionnelles s'offrent dans le secteur des assurances. Afin de pouvoir maîtriser les nouvelles exigences, nous avons besoin de plus de conseillers en assurance. »

Ces appétits ne sont pas minces et le poids du groupe assurance n'est pas négligeable dans la balance politique. On demande, pour le moins, des contrepoids. Le Parti socialiste avait fait, il y a quelque temps, campagne électorale avec ce slogan. Qu'il se jette, maintenant, sur l'autre plateau de la balance.

Il y a trois choses essentielles à gagner :

— la gestion des fonds du 2e pilier par les travailleurs, c'est-à-dire la gestion des salaires différés par ceux qui les gagnent. Une forme reste à trouver qui garantisse cette revendication : la gestion purement ouvrière à plus ou moins longue échéance, vote séparé et double majorité des deux partenaires, en cas de parité, au minimum. En

aucun cas, nous pourrions nous satisfaire d'une « participation bidon » à cet important pouvoir économique que représente l'affectation d'une part de l'épargne nationale ;

— la création d'une caisse fédérale complémentaire qui pourrait servir de modèle aux institutions privées, et à laquelle pourraient s'affilier indépendants et salariés d'entreprises sans caisse de prévoyance ;

— la reconnaissance sous condition des institutions du 2e pilier permettant, par exemple, d'imposer des cotisations progressives.

Et là se profile le deuxième danger. La personnalité de Hans-Peter Tschudi, attachante par son intégrité et son intelligence, ne doit pas faire écran au rôle du Parti socialiste. Un conseiller fédéral, quoi qu'il soit, est lié par le principe de la collégialité. Son parti jouit d'une plus grande liberté. Il doit en faire usage en maintenant l'initiative jusqu'à l'aboutissement de toute la procédure d'élaboration et d'acceptation de la loi qui régira le deuxième pilier.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Des causes et des effets

A propos de mon article sur les expériences de Rosenthal (sur les rats albinos d'une part et les professeurs d'université d'autre part !) et des conclusions que je croyais pouvoir en tirer à la suite de Simone de Beauvoir (« l'attitude du maître à l'égard de l'apprenti a un rôle déterminant : il obtient ce qu'il attend »), un aimable lecteur, maître, si je comprends bien, dans une école professionnelle de Genève, m'écrit ce qui suit :

« J'aimerais bien votre explication personnelle sur les phénomènes suivants :

» a) Dans les écoles professionnelles romandes, la confiance des maîtres est récompensée par la paresse, le désintérêt, la négligence et l'insouciance.

» b) Il ne sert à rien d'attendre car l'on n'obtient rien. Il faut exiger durement pour obtenir le

50 % de ce que l'on espère. » — Que répondre ? Sans doute, que mon expérience est différente. Maître au gymnase depuis quinze ans, dans les trente et quelques classes qui ont défilé devant moi, j'ai vu ma confiance récompensée trois fois sur quatre. Dans le quart restant, je dois avouer avoir rencontré quelques élèves qui présentaient les « phénomènes » relevés par mon correspondant — parfois deux, parfois trois... Une seule en comptait une majorité. Mais il se pourrait que je sois privilégié.

De manière générale, cependant, je me demande si cette paresse, ce désintéressement, etc., que signale mon collègue et que j'ai d'autant moins de raisons de mettre en doute que je n'ai jamais enseigné dans des écoles professionnelles, n'ont pas des causes bien précises et qui n'ont rien à voir avec la « mentalité » de la jeunesse.

Par exemple, il m'arrive de me dire qu'un jeune chimiste, qui jour après jour lit dans la presse

des articles concernant la pollution, ou entend des émissions sur le sujet à la radio ou à la TV, doit parfois se sentir découragé.

Qu'un futur médecin, qu'un futur infirmier, qui entend un ancien recteur de l'Université de Lausanne se réjouir de la guerre au Vietnam, propre selon lui à freiner une « démographie galopante », plus catastrophique que tous les massacres du Biafra ou du Bengale, peut se demander à quoi rime le métier qu'il se prépare à exercer.

Et je ne dis rien de tous ceux à qui on répète que le monde se divise entre exploiters et exploités et qu'ils n'auront d'autre alternative, s'ils ne veulent pas être parmi les seconds, que de se faire les complices des premiers.

A quoi certains de mes élèves consultés ajoutent très bien que la confiance n'implique pas forcément le laisser-faire et le « laisser ne rien faire ». Qu'en pensez-vous ?

J. C.